Engagements pour le SPP Politique scientifique Thomas DERMINE, Secrétaire d'Etat en charge de la Politique scientifique

Engagement n°1 : La réorganisation et la gouvernance du SPP Politique scientifique, ainsi que ses instruments et processus de gestion interne et externe.

- Dans le cadre de la réorganisation du SPP, l'ensemble des instruments et processus de gestion interne et externe tendront d'intégrer les différentes dimensions transversales dont celle du genre. Il en va ainsi :
- a) du futur contrat d'administration,
- b) du plan intégré « Gender Mainstreaming » appelé à opérationnaliser les présents engagements et
- c) des plans en faveur de l'égalité des hommes et des femmes (= Gender Equality Plan ou GEP) exigés dans le cadre du Programme Horizon Europe¹. Les ESF et BELNET seront donc également concernés.

A cette fin, BELSPO apportera son appui et son accompagnement aux ESF, notamment par la création d'un nouveau réseau « Gender Mainstreaming », pour permettre à ceux-ci de développer correctement le plan intégré et leurs GEP suivant un mode opératoire coordonné et concerté.

- Les projets du plan intégré « Gender Mainstreaming » pourront être soumis aux organisations de terrain spécialisées par groupes de disciplines <u>et</u> en études de genre.
- Des outils du new public management pourront être mis en avant en vue de renforcer la politique de genre. Un monitoring de l'application d'une politique genrée sera d'office établi.
- Un rapport annuel sur l'Egalité reprendra les informations suivant un modèle à établir (responsabilité sociale des organisations).
- Une rubrique des sites Internet (à destination des publics) et des Intranets (à destination du personnel) sera consacrée aux politiques de genre et d'égalité des chances de chaque organisation.
- La promotion et la valorisation de la prise en considération du « Gender Mainstreaming », des aspects du plan intégré, et plus généralement de l'égalité des femmes et des hommes, feront l'objet d'actions concrètes. Pour ce faire, sont notamment visés 1°/ l'organisation d'un événement annuel public au niveau du département destiné à avoir des incidences à plus long terme ; 2°/ l'acculturation de la ligne hiérarchique des entités, y compris les nouvelles et nouveaux mandataires du département, par des formations qui comporteront un focus sur des axes opérationnels liés à la politique du « Gender Mainstreaming », compte tenu des cœurs de métier des un·es et des autres.

Engagement n°2 : La promotion des filières et disciplines dites « STEAM » (science, technology, engineering, arts and mathematics) situées dans la sphère d'influence de Belspo et des ESF

Dans la recherche et l'Innovation, afin d'éliminer les inégalités dont celles liées au genre :

- promouvoir, au niveau du recrutement, un maintien et la progression du sexe sous-représenté dans les carrières afin de respecter pleinement :
 - 1) la législation de l'Union européenne en matière d'égalité entre les hommes et les femmes ;
 - 2) la Charte européenne des chercheurs et des chercheuses ;
 - 3) le Code de bonne conduite pour le recrutement des chercheurs de l'Espace européen de la recherche (EER);
 - 4) le statut des agents de l'Etat et toute autre législation.
- formuler des actions concrètes pour les filières STEAM où un genre est sous-représenté au regard de la sphère d'influence de BELSPO et des ESF et selon les moyens disponibles.

¹ Un Gender Equality Plan sera exigé dès 2022 de la part de la Commission européenne pour bénéficier d'un financement dans le cadre d'un projet européen Horizon Europe.

- promouvoir activement la présence équilibrée d'hommes et de femmes dans les différents organes/comités qui ne tombent pas encore dans le champ d'application de la loi du 20 juillet 1990 par analogie aux dispositifs prévus dans cette même Loi;
- encourager la labellisation des ESF "HR excellence in research";
- enrichir les méthodologies disciplinaires par les apports de la méthodologie des études de genre ;
- entamer une réflexion sur la carrière scientifique compte tenu des éléments développés ci-dessus. Cette approche intégrative du genre dans la carrière se nourrira de ce qui se fait au sein des Communautés française et flamande ;
- développer une méthodologie de suivi et d'évaluation des différents points ci-dessus qui garantirait une mise en œuvre substantielle de ceux-ci au sein de BELSPO et des ESF en s'alignant de préférence sur ce qui émergera du nouvel EER.

Engagement n°3: La médiation culturelle et scientifique orchestrée surtout par les ESF

- Dans leur mission d'éducation scientifique et culturelle, les ESF fourniront un effort en vue de visibiliser des groupes méconnus ou peu connus ou invisibilisés comme groupes sociaux et tiendront compte de l'approche intersectionnelle (croisement des discriminations basées sur le sexe, la religion, la classe sociale, l'origine, etc.). Une attention particulière sera donnée aux femmes de science et de culture artistique, présentes et passées.
- La scénographie/muséographie veillera à intégrer la dimension du genre dans les expositions temporaires et les collections permanentes. A titre d'exemple, pendant longtemps, les inégalités de genre ont en effet relégué dans l'ombre les femmes artistes. Il s'agit dès lors de ne pas répéter ce phénomène d'invisibilisation qui était à l'œuvre tant dans l'historiographie que dans l'imaginaire social, dans les discours, les pratiques de création et les programmations.
- Dans les projets de rénovation des musées fédéraux et assimilés, les ESF et la Régie des Bâtiments seront invités à prendre en compte cette dimension dans l'aménagement des espaces destinés aux publics.
- Les animateur trices des services éducatifs et culturels seront formé es afin d'éviter dans leur médiation la reproduction des stéréotypes et clichés de genre, de sensibiliser s'il échet aux violences faites à certains groupes, de visibiliser l'apport de chaque groupe aux arts et aux sciences et d'expliquer leur invisibilisation et disqualification orchestrées structurellement par le passé.

Engagement n°4 : Poursuivre et renforcer les efforts visant une meilleure intégration de la dimension de genre dans les programmes scientifiques

- Renforcer la prise en compte effective de la dimension de genre (c'est-à-dire l'analyse de genre et de sexe) dans le contenu des programmes de recherche et d'innovation ainsi que dans leurs implications/conséquences
- Evaluer et éventuellement restructurer du point de vue du « Gender Mainstreaming » l'ensemble des programmes scientifiques financés par le département compte tenu du point 2 et sur base des objectifs retenus dans le programme Horizon Europe, ceux-ci étant considérés comme le minimum à atteindre pour participer au programme-cadre de Recherche & Innovation de l'Union européenne. Cependant, il est rappelé que le critère principal d'un projet de recherche scientifique restera "l'excellence de la recherche".
- Inclure le thème du « Gender Mainstreaming » au sein du gouvernement fédéral dans le prochain appel à propositions du programme Brain 2.0 (pilier 3 « Défis fédéraux de société »).